

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES EN ACTION:

Projets & perspectives dans l'Hérault













SOMMAIRE

1. Contexte, objectifs et méthodes	.03
2. Les CPS : l'essentiel à savoir	.04
3. Les projets dans l'Hérault	.06
 3.1. Résultats de l'enquête 3.2. Exemples de projets de développement des CPS 3.3. Une diversité de méthodes 3.4. Les projets de l'Éducation Nationale et du Consei Départemental 	.09 .18
4. La formation	
5. Synthèse et principaux enseignements	.28
6. Perspectives	.29
Liste des sigles	.30
Bibliographie selective	.31
Annexes A. Questionnaire d'enquête	.32
 B. Les 21 compétences psychosociales C. Facteurs communs aux interventions efficaces D. Liste des répondants à l'enquête 	

1. Contexte, objectifs et méthodes

Contexte

La délégation départementale de l'Hérault de l'Agence Régionale de Santé (ARS), suivant les préconisations de la directive interministérielle du 19 août 2022, souhaite lancer une dynamique territoriale autour des projets de développement des compétences psychosociales (CPS) sous la forme d'un Comité Territorial (CoTer). Le rôle du CoTer est de définir puis suivre la mise en œuvre d'un plan d'action départemental de déploiement de la stratégie nationale de développement des CPS. Le CoTer est copiloté par l'ARS, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Hérault (DSDEN) et le Conseil Départemental de l'Hérault.

L'ARS a mobilisé le CODES 34 (Comité d'Education pour la Santé de l'Hérault) pour réaliser un point de situation des projets actuels et passés sur le département de l'Hérault. Un questionnaire en ligne a été diffusé début avril 2024 par e-mail et via le réseau social professionnel Linkedin. Au total, 25 projets ont été renseignés, portés par 19 structures différentes (liste des structures répondantes en annexe D, page 35).

Objectifs

Le présent document a pour vocation de présenter des exemples de projets de développement des CPS déployés dans l'Hérault : en aucun cas cela représente un recueil exhaustif des projets. En effet, il existe de nombreuses initiatives, portés par une grande diversité de professionnels et ce, dans des champs d'actions très variés. Ce document met en lumière quelques projets recensés dans le cadre de l'enquête.

Méthode d'enquête

Le questionnaire en ligne (cf. annexe A, page 32) avait vocation à recenser les projets répondant à plusieurs critères :

- Le projet s'adresse aux enfants, aux adolescents, aux jeunes (jusqu'à 25 ans) ou à leurs parents
- Le projet comprend plusieurs interventions auprès d'un même public
- Le projet doit avoir démarré depuis au moins 6 mois
- Le projet s'est déroulé entre 2019 et 2024 (pas de projet antérieur à 2019)
- Le projet respecte les principes éthiques en promotion de la santé.

Les projets ont ensuite été analysés à l'aide d'un outil élaboré par Promotion Santé Occitanie à partir **du tableau des facteurs d'efficacité des projets** de développement des CPS issu du rapport complet sur les CPS de Santé Publique France (2022)[1]. Ceci a permis d'identifier les points forts et pistes d'amélioration des projets, et d'en sélectionner quelques-uns pour présentation dans ce document.

Limites de la méthode :

- Pas de visibilité sur les destinataires de l'enquête. La diffusion initiale s'est faite auprès du réseau partenarial du CODES 34 avec invitation à relayer.
- Les éléments recueillis dans le questionnaire d'enquête ne sont pas assez complets pour pouvoir analyser les projets au regard de l'ensemble des 29 facteurs communs aux interventions efficaces de développement des CPS.
- Certains de ces mêmes facteurs sont pensés exclusivement pour le milieu scolaire, or tous les projets recueillis ne relèvent pas de ce secteur.

 La définition des compétences psychosociales ou les facteurs d'efficacité des projets permettant de les développer ne sont pas toujours maîtrisées voire mal connues des répondants à l'enquête. Ceci induit que dans certains projets, les auteurs n'identifient pas nécessairement le panel de CPS qui est développé alors que cela parait manifeste avec un regard extérieur spécialisé. L'inverse est aussi vrai : certains projets ont pour objectif le développement de nombreuses compétences alors que les modalités pratiques d'intervention ne peuvent pas permettre l'atteinte de ces objectifs.

[1] Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques. Saint-Maurice : Santé publique France, 2022. 135 p. Disponible à partir de l'URL : https://www.santepubliquefrance.fr



2. Les CPS: l'essentiel à savoir

En complément de la parution d'un rapport complet[1] et d'un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes[2] en 2022, Santé Publique France a conçu en 2023 un document synthétique : « Les compétences psychosociales : l'essentiel à savoir ». L'ensemble de ces ressources sont téléchargeables gratuitement sur le site de Santé Publique France. Voici les messages clés à retenir concernant les CPS.

De quoi s'agit-il?

Les compétences psychosociales (CPS) font partie des compétences de vie qui permettent de faire face efficacement aux situations et problèmes du quotidien. Elles peuvent donc contribuer à favoriser le bien-être mental, physique et social, la réussite éducative, l'insertion professionnelle, et à prévenir des comportements défavorables à la santé.

Les compétences psychosociales regroupent un ensemble de compétences et de capacités plurielles et reliées entre elles (cognitives, émotionnelles et sociales).

Dans le prolongement de la classification de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et sur la base des connaissances actuelles, il est possible de distinguer **9 compétences générales réparties dans 3 catégories** :



Les compétences cognitives

qui renforcent les capacités mentales de conscience de soi, de choix et de résolution des problème.



Les compétences émotionnelles

qui favorisent une bonne régulation des émotion et du stress.



Les compétences sociales

qui permettent de développer une communication et des relations constructives.

A chacune des 9 compétences générales sont associées 2 à 4 compétences spécifiques, portant à 21 le total des CPS. L'annexe B. en page 33 reprend l'infographie de Santé Publique France présentant le détail des 9 compétences générales et des 21 compétences spécifiques associées.

Pourquoi renforcer les CPS?

De nombreuses recherches ont démontré que les CPS ont des effets bénéfiques sur le bien-être physique, mental et social des individus, ainsi que dans la réussite éducative, notamment dans le cadre de certains programmes visant à les développer. Les compétences psychosociales peuvent :

- améliorer les capacités d'agir des individus (empowerment);
- aider à développer des relations constructives ;
- contribuer à faire face aux situations du quotidien et en cas d'adversité.

Certains programmes de développement des CPS ont **démontré des effets positifs** sur la réduction de consommation de substances psychoactives, les comportements violents, les comportements sexuels à risque, les problèmes de santé mentale ; et des effets bénéfiques sur le climat et la réussite scolaire, l'insertion et la réussite professionnelle.

Comment développer les CPS?

Elles peuvent être **développées et renforcées tout au long de la vie** grâce à des postures et pratiques éducatives spécifiques, et en mettant en place des ateliers éducatifs dédiés, dans des environnements favorables.



2. Les CPS: l'essentiel à savoir

Il est particulièrement important que les CPS soient développées à la fois chez les enfants, les jeunes, et chez les adultes en position d'éducation (membres du corps professoral, éducateurs et éducatrices, animateurs et animatrices, parents, etc.).

Il existe deux grandes modalités complémentaires pour mettre en œuvre des interventions CPS, pour lesquelles l'adaptation au contexte d'implantation est cruciale :

- Utiliser des programmes « clés en main » dont l'efficacité a été démontrée scientifiquement
- Utiliser des connaissances scientifiques et expérientielles pour construire une nouvelle intervention.

Quelle que soit la modalité, l'intervention doit contribuer à intégrer le développement des CPS dans le quotidien des enfants et des jeunes.

Un référentiel des facteurs d'efficacité des programmes de développement des CPS a été élaboré (voir annexe C. page 34). Les principaux critères pour des interventions de qualité s'appliquent à la fois aux pratiques courantes d'éducation et à des activités formalisées, que voici :

- Développer ses propres CPS en tant qu'adulte ;
- Mettre en place des activités de développement des CPS en routine dans la vie quotidienne ;
- Utiliser une pédagogie active (favorisant la participation des enfants), expérientielle (basée sur l'expérience vécue des enfants) et positive (fondée sur des relations soutenantes et bienveillantes avec et entre les enfants) : jeux de rôle, analyses de situations vécues, entretiens d'explicitation...;
- Mettre en œuvre des activités formelles de qualité, des ateliers fondés sur des connaissances acquises, qui travaillent les
 3 types de compétences (cognitives, émotionnelles et sociales), qui s'inscrivent dans la durée, dans un parcours d'apprentissage cohérent, et qui s'appuient sur des supports pédagogiques;
- Avoir un **objectif d'apprentissage CPS explicite**. Avant chaque séance, l'intervenant e doit expliquer aux enfants quelle CPS sera plus particulièrement travaillée;
- Inscrire ces interventions dans un projet collectif de qualité : formation et accompagnement des intervenant·es et constitution d'une équipe projet avec les parties prenantes (intervenant·es auprès des enfants / jeunes, personnel et direction de la structure, parents...).

Quelle politique nationale pour développer les CPS?

En 2022, huit ministères ont décidé d'œuvrer au déploiement d'une stratégie nationale pour permettre à l'ensemble des enfants et des jeunes de développer leurs CPS dès le plus jeune âge, pendant toute leur croissance et dans tous les milieux. Cette stratégie a donné lieu à l'instruction interministérielle du 19 août 2022[3].

5 axes sont mis en avant pour construire la capacité dans tous les secteurs :

AXE 1

Confier aux territoires
l'animation et la
coordination du
déploiement des
programmes de
développement des CPS.

AXE 2

Accompagner les professionnels intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles en leur proposant d'acquérir les outils et les capacités permettant de développer les CPS chez les parents, les enfants et les jeunes.

AXE 3

Appuyer les interventions de développement des CPS sur des données probantes (en se basant notamment sur des critères d'efficacité reconnus).

AXE 4

Mettre en place un système national de suivi et d'évaluation du développement des CPS dans tous les secteurs.

AXE 5

Mettre en place un cadre institutionnel pour que la génération 2037 grandisse dans un environnement de développement continu des CPS.

À cet effet, la stratégie interministérielle prévoit une coordination territoriale de sa mise en œuvre à l'échelon départemental et l'accompagnement des professionnel·les, avec notamment « un plan national de formation initiale et continue dans chaque secteur ».



3. Les projets dans l'Hérault

3.1. Résultats de l'enquête

Porteurs de projets

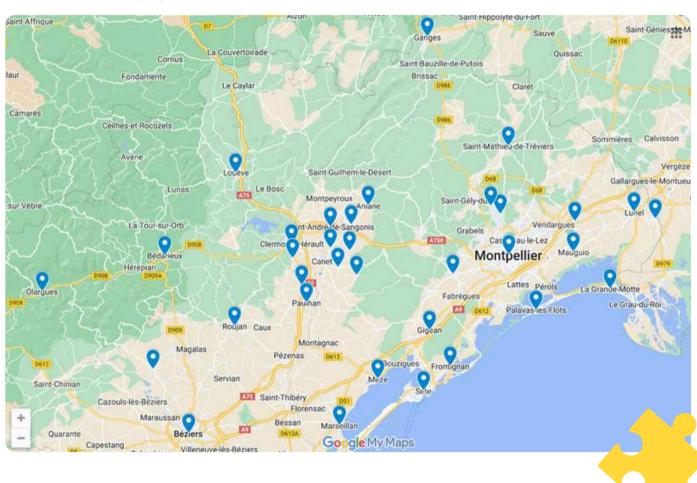
Parmi les projets recensés, les porteurs de projets et leurs partenaires dans la mise en place sont issus de divers champs :

- Une majorité d'établissements scolaires (18 cités, recensement non exhaustif) ;
- 9 associations (dont 2 CSAPA Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie);
- 3 collectivités territoriales, à travers un service jeunesse, un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et un PRE (Programme de Réussite Educative) ;
- Crèches :
- Dispositifs pour les jeunes : Maison des adolescents, Missions locales, Ecoles de la 2ème chance, Habitat Jeune, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Aide Sociale à l'Enfance, DITEP, etc.

Répartition géographique

Les projets recueillis se déroulent sur l'ensemble du département (cf. cartographie ci-dessous).

La carte n'est pas représentative de la concentration de projets à un endroit (notamment à Montpellier) ni du nombre de fois où un site a bénéficié de projets.



Public cibles

Les projets s'adressent **principalement aux adolescents** (et parmi eux, les élèves de 6ème et 5ème sont les plus ciblés) et aux jeunes adultes (18-25 ans). Quelques projets concernent les élèves du niveau élémentaire (élèves de CM1 et CM2) mais aucun projet ne concerne les enfants de moins de 9 ans. Cela ne signifie pas qu'il n'en existe pas sur le département, mais laisse à penser qu'il y a moins de projets de développement des CPS qui leur sont destinés.

Par ailleurs, **l'implication des parents est assez exceptionnelle** dans les projets ; à moins qu'ils en soient la cible prioritaire, comme dans le "Café des parents" de la crèche d'Aspiran ou le projet "PAPOTO" déployé par Occitadys.



FACTEURS D'EFFICACITÉ

Santé Publique France identifie dans les facteurs communs aux interventions efficaces, les critères suivants relatifs aux publics à cibler :

- C2.5: L'intervention CPS commence dès la petite enfance (avant 6 ans)
- C6.2 : Les parents sont associés à l'intervention CPS destinée aux enfants

Types de projets

On distingue deux types de projets en fonction de leurs objectifs :

- 1. Ceux qui visent spécifiquement le développement des CPS
- 2. Ceux qui se basent sur le développement des CPS pour éduquer soit autour d'un thème en lien avec la santé (par exemple la vie affective, relationnelle et sexuelle, les addictions ou l'accès aux soins) soit à partir d'un statut ou d'un objectif, tel que l'éducation des jeunes enfants, l'insertion professionnelle, etc.

On distingue deux types de projets en fonction de leurs modalités de mise en œuvre :

1. Ceux qui se structurent autour d'activités formalisée en une série d'atelier/séances dédiées, parmi eux :

- ► Ceux qui proposent un cycle long d'ateliers à fréquence régulière, pendant plusieurs semaines, mois ou années ; soit au moins 8 séances par groupe ;
- ► Ceux qui proposent entre 4 et 7 séances ;
- Ceux qui proposent 2 ou 3 séances ;
- 2. Ceux qui se basent principalement sur du suivi individuel et des pratiques dites « informelles ».

FACTEURS D'EFFICACITÉ

Santé Publique France identifie dans les facteurs communs aux interventions efficaces, les critères suivants relatifs à la temporalité :

- C2.2 : Le cycle d'ateliers est de plusieurs heures par an (tendre vers au moins 10 h par an).
- C2.4: L'intervention CPS est pluriannuelle.

Période de mise en œuvre

ProDAS, tel que présenté en page 10 de ce document, a été mis en œuvre dans les lycées de 2016 à 2021 dans le cadre de l'appel à projet « Santé des jeunes » du Conseil Régional. Le programme continue aujourd'hui sous des formes différentes, et s'envisage également hors milieu scolaire.

Ce même appel à projet du Conseil Régional a financé les Modules Santé entre 2001 et 2024, animés par le CODES 34 et l'association Holisme auprès des jeunes des Missions Locales et des écoles de la deuxième chance. L'appel à projets a évolué en 2023 pour financer exclusivement du suivi individuel de jeunes en situation de mal-être.

Le Point Ecoute Parents-Adolescents (PEPA) a porté deux projets en lien avec les addictions, mis en place une seule fois en 2023 : Equilibrio sur un cofinancement du Conseil Régional et de la Mildeca ; et Copain-Clopant sur un financement de l'ARS.

Parmi les autres, la moitié sont des projets déployés depuis plusieurs années et l'autre moitié récemment mis en place (année scolaire 2023-24). Parmi ces projets récents, **plus de la moitié est dans l'incertitude de pouvoir être reconduit**, sans garantie de poursuite des financements.



Financement des projets

Les organismes ou dispositifs les plus cités pour le financement des projets de développement des CPS sont :

L'Agence Régionale de Santé Occitanie

- Soit via appel à projet thématique (il n'existe pas d'appel à projet spécifiquement dédié au développement des CPS)
- Soit via des fonds dédiés spécifiques (notamment le FIR – Fond d'Intervention Régional)

Le Conseil Départemental

- Soit en financement de projets d'associations
- Soit via les Actions
 Éducatives Territoriales
 (AET) en direction des
 collèges: à noter que
 dans les faits, peu de
 collèges effectuent des
 demandes de projets qui
 concernent les CPS via
 les AET. Ce sont
 principalement des
 projets thématisés.

Le Conseil Régional Occitanie

L'appel à projet qui permettait de financer des projets avec des séances formalisées de développement des CPS n'existe plus depuis 2023.

Les établissements scolaires

- Soit en auto-financement, c'est-à-dire grâce aux fonds propres de l'établissement
- Soit en financement de prestataires extérieurs

Collectivités territoriales

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Mildeca

Politique de la Ville

Sur fond propre de la structure porteuse du projet

D'autres sources de financements ont été également citées une seule fois :

- CPAMDRAC
- Fonds Européens

Fédération Addiction

- DDETS
- DDFE
- Ligue nationale contre le cancer

On constate une grande hétérogénéité dans les formes et montants des financements alloués aux projets. Il n'existe pas d'appel à projet spécifiquement dédié au développement des CPS.



Evaluation des projets

9 projets citent une évaluation formalisée, c'est-à-dire qui comprend un outil de mesure des effets de l'action sur le public. Pour tous les projets confondus, les bénéfices cités sont les suivants :

BÉNÉFICES POUR LES PUBLICS -

- Meilleure estime d'eux-mêmes,
- Réutilisation des techniques de gestion des émotions
- Amélioration de la communication dans le groupe
- Partage d'expérience, partage d'astuces au quotidien
- Moins de stress
- Apaisement des conflits
- Des élèves ont pris des RDV individuels avec un psychologue
- Meilleure capacité à identifier les ressources en lien avec la santé
- Retard ou réduction de l'expérimentation et la consommation de produits psychoactifs
- Un effet plus important si toutes les séances ont été délivrées (relation dose-effet)

EFFETS SUR ADULTES EN POSTITION ÉDUCATION

- Permet un pas de côté et de retrouver du sens à son métier
- Développement du dialogue entre élèves et "encadrants", échanges apaisés et constructifs
- Plus attentifs à la parole de l'élève
- Développer une vision positive de l'élève
- Repérage précoce de situations à risques
- Belle dynamique collective des personnels impliqués.

EFFETS SUR ENVIRONNEMENT DES PUBLICS

- Amélioration du climat scolaire
- Les enseignants réutilisent certains outils pendant leurs cours.

Bien que rarement évalués, **les effets d'un projet en interne à la structure** porteuse sont intéressants à valoriser. Les effets suivants sont mentionnés par les répondants :

Montée en compétences :

- Par le suivi de formations : Premier secours en santé mentale, bientraitance et éthique, programme Unplugged, relaxation et gestion du stress, etc.
- Accès à une supervision
- Recherche sur les supports et programmes probants
- Mise en place de nouveaux partenariats
- Créations de supports : outils d'animations, affiches, groupes WhatsApp, questionnaire d'évaluation, supports de communication (PPT, plaquette), répertoires de spécialistes

3. Les projets dans l'Hérault

Structuration de l'équipe :

- Mobilisation des équipes autour d'un projet commun
- Recrutement de 5 personnes (5 ETP) pour la mise en place du projet
- Création d'un « pôle psy » avec 4 psychologues cliniciennes

Modification des pratiques (citations) :

- « Cela pousse à d'avantage de créativité pour trouver des solutions alternatives »
- « Il semble difficile d'envisager de revenir à une approche thématique suite à l'expérimentation d'un projet CPS »
- « Les pratiques quotidiennes sont modifiées comme par exemple l'animation des réunions au sein de l'équipe qui a évolué pour laisser plus de place au CPS (rythme, visuels, expérimentation d'outils, pauses attentionnelles...) »



A noter : aucun répondant n'a fait part d'éventuels effets négatifs. Toutefois, la formulation de la question dans l'enquête n'incitait pas à en nommer.







3.2. Exemples de projets de développement des CPS

Les projets ont été analysés à l'aide d'un outil élaboré par Promotion Santé Occitanie à partir du **tableau des facteurs** d'efficacité des projets de développement des CPS issu du rapport complet sur les CPS de Santé Publique France (2022)[4] (à à consulter en annexe C p.34). Ceci a permis d'identifier les points forts et pistes d'amélioration des projets.

Quatre projets se distinguent parce qu'ils cochent de nombreux critères d'efficacité :



ProDAS : programme de développement affectif et social



Unplugged : la prévention des conduites addictives en collège



Explo'Santé : pour une école promotrice de santé



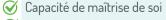
ARPE] : accompagner vers la réussite les parents et les jeunes

Les programmes ProDAS et UNPLUGGED sont déjà identifiés comme **programmes probants** par Santé Publique France. Explo Santé fait actuellement l'objet d'une recherche interventionnelle.

Les quatre projets répertoriés, travaillent dans leurs séances les 9 compétences psychosociales :



Avoir conscience de soi



Prendre des décisions constructive



Communiquer de façon constructive

Développer des relations constructives

Résoudre des difficultés



Avoir conscience de ses émotions et de son stress

Réguler ses émotions

Gérer son stress



ProDAS : Programme de Développement Affectif et Social

Le ProDAS, ou PROgramme de Développement Affectif et Social, est un programme précoce de prévention et de promotion de la santé mentale qui vise à favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en développant les compétences psychosociales des enfants et des adolescent·e·s en milieu scolaire.

Objectifs

- Développer la prise en compte des aspects socio-affectifs dans les apprentissages scolaires en favorisant une amélioration de l'estime de soi, de la confiance en soi des élèves ainsi que de leurs compétences relationnelles,
- Participer à une meilleure compréhension et une connaissance plus fine des élèves de la part des adultes,
- Contribuer à apaiser les relations et les conflits, en favorisant ainsi une relation pédagogique respectueuse et bienveillante.

Le cœur du projet

Le programme est organisé sous forme de séquences traitant de thèmes qui intéressent les élèves et toujours en relation avec des facteurs du développement humain : la conscience de soi, la réalisation de soi et les interactions sociales. Les séquences peuvent soit prendre la forme de cercles de parole, soit de séances de développement des CPS à partir de techniques d'animation et outils pédagogiques basés sur les valeurs de l'éducation pour la santé. Les séquences de parole font l'objet de règles précises destinées à garantir le cadre d'une communication bienveillante et authentique et assurer le respect de chacun dans sa manière de vivre et de penser, et sont structurées par plusieurs phases clefs qui se succèdent. Elles sont composées d'activités fondées sur l'expression de soi et de ses ressentis. L'objectif des séquences est non seulement d'apprendre à mieux communiquer et à gérer ses conflits, mais également de s'enrichir des réflexions et expériences des autres, apprendre à s'affirmer, à argumenter, à s'exprimer au sein d'un groupe, etc. L'idée est que la posture engagée par les jeunes pendant les séances soit réinvestie au-delà des séguences. Un travail incontournable est aussi proposé autour de l'identification et la verbalisation des émotions et des besoins.



LES POINTS FORTS

- ProDAS est cité par Santé Publique France parmi les programmes « probants et prometteurs »;
- L'efficacité du programme a été évalué au travers d'une revue de la littérature scientifique ;
- Plusieurs séances avec une progression pédagogique adaptée au public ;
- Participation active des personnes pendant les séances;
- Les 9 CPS générales représentant les 3 catégories sont ciblées ;
- Les intervenants ont suivi une formation spécifique au programme ;
- Il peut y avoir jusqu'à 10 15 séances par an ;
- Guide d'animation pour les intervenants ;
- L'animation des ateliers s'appuie sur la « communication positive » et la valorisation des comportements et ressources personnelles.



Porteurs

Association coordinatrice du déploiement au niveau régional :



Principaux opérateurs de formation et d'accompagnement à la mise en œuvre :







Localisation

Hérault



Public cible

Lycéens



Période de réalisation

De 2016 à 2021 via le financement du Conseil Régional.

Des initiatives ponctuelles de mise en œuvre du programme existent depuis grâce à des financements divers. Cependant, il n'y a plus de coordination départementale.



Partenaires du projet

10 établissements l'ont mis en œuvre :

- Lycée Jean Moulin, Béziers
- Lycée Charles de Gaulle, Sète
- Lycée agricole La Condamine, Pézenas
- Lycée agricole Honoré de Balzac, Castelnau-le-Lez
- Lycées agricole La Gardiole, Gigean
- Lycée agricole Vallée de l'Hérault, Gignac
- Lycée Victor Hugo, Lunel
- Lycée Pierre Mendes France, Montpellier
- Cité scolaire Françoise Combes, Montpellier
- Lycée professionnel Georges Frêche, Montpellier



Soutenu par





ProDAS ProDAS Occitanie SIRFNA

Source: https://www.prodas-occitanie.fr

Contenus

Le programme est composé de séances à destination de groupes restreints (10 à 15 participant·es) organisé en **3 grands modules** :

- Se connaître, apprendre à communiquer, à écouter à gérer les conflits ;
- Parler de soi au travers de thématiques qui intéressent les jeunes et qui sont peu traitées au sein de l'école (argent, avenir, identité, culture...);
- S'affirmer et prévenir les discriminations et les conflits.

Quelques exemples de thèmes abordés dans les cercles : "J'ai regretté d'avoir pris ce risque" ; "Une des meilleures expériences de ma vie" etc.

Un cercle ProDAS en 6 étapes

- 1 Aménagement du cercle
 - 2 Présentation du thème
- 3 Révélation d'expériences personnelles
 - 4 Intégration cognitive
- 5 Conclusion : qu'est-ce qu'on a appris ?
- 6 Évaluation : retour sur le vécu du cercle

Outils et formation

Un « pack commun ProDAS Lycées » a été élaboré avec les axes suivants :

- Une « formation de base » de 5 jours du personnel scolaire, destinée à transmettre les outils théoriques et pratiques du programme, une sensibilisation à l'écoute active et à la communication bienveillante, une expérimentation des cercles de paroles et des différents outils de dynamique de groupe
- Un soutien à la mise en place des premières séances grâce à une coanimation avec des personnes (extérieures ou non à l'établissement) formées également et ayant déjà une pratique d'animation
- Une analyse de pratique régulière interne à l'établissement destinée à faciliter la mise en œuvre et répondre aux questionnements et difficultés rencontré-e-s par les animateurs et animatrices.

Le Livret de l'animateur-trice ProDAS est un outil qui accompagne les animateur-trices formé·e·s au ProDAS : il détaille les trois grands modules en proposant des activités et outils ressources.

Résultats

Le programme dispose de **4 outils d'évaluation** : un questionnaire à destination des enseignants, un autre à destination des élèves, un tableau de bord d'auto-évaluation pour les animateurs de cercle et un tableau de bord général de suivi de l'organisation (processus).

Plus globalement, le programme a été plusieurs fois évalué depuis son existence en France comme à l'étranger. En effet il a été adapté du programme québécois dès 2005 par le Planning Familial 13, avec deux expériences pilotes menées entre 2005 et 2010 à Marseille et Montpellier.

Il a démontré son efficacité vis-à-vis des compétences suivantes pour les élèves :

- Apprendre à mieux se connaître
- Exprimer ses ressentis
- Développer ses capacités d'écoute
- Gagner en confiance en soi

Pour les enseigant·es :

- Retrouver du sens à son métier
- Gérer les conflits efficacement
- Développer une vision positive des élèves
- Apprécier une relation élèves/enseignant apaisée

CHIFFRES CLÉS

De 2016 à 2021 :

Établissements ont mis en œuvre le programme

31 Formations dispensées

398 Personnes formées

ProDAS est cité par Santé Publique France parmi les programmes « probants et prometteurs ».

Source: https://www.prodas.fr



CONTACTS



Pierre Colombani, Formateur ProDAS Planning Familial de l'Hérault



Anne-Laure Stocker Formatrice ProDAS CODES 34



Unplugged

Unplugged est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, mettant particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac et le cannabis, avec une ouverture sur les conduites addictives liées aux écrans et aux ieux vidéo.

Objectifs

Objectif Général:

Prévenir les conduites addictives en milieu scolaire chez les collégiens en développant leurs CPS.

Objectifs par séance à destination des jeunes :

- 1. Initier une dynamique de groupe, recevoir une introduction au programme et à ses 12 séances, déterminer le cadre de travail
- 2. Clarifier les influences et les attentes du groupe
- 3. Connaître les divers facteurs qui influencent les conduites addictives
- 4. Faire preuve d'esprit critique, réfléchir aux différences entre opinions, mythes sociaux et réalité
- 5. Faire preuve d'esprit critique face à la consommation de tabac, connaître ses effets
- 6. Identifier ses émotions et apprendre à les communiquer, distinguer la communication verbale et non verbale
- 7. Renforcer la confiance en soi, la capacité à dire non et le respect des autres
- 8. Apprécier les qualités des autres, accepter les réactions positives, s'exprimer pour se présenter aux autres
- 9. Identifier les risques relatifs aux consommations de tabac, d'alcool et de cannabis, aborder la notion de « substance psychoactive »
- 10. Identifier des stratégies pour faire face aux événements de la vie, identifier et exprimer ses forces
- 11. Résoudre les problèmes de façon structurée, développer sa pensée créative
- 12. Fractionner les objectifs à long terme en objectifs à moyen terme et à court terme, réagir sur le programme

Le cœur du projet

Les 12 séances d'une heure en groupe classe (plus une optionnelle) sont structurées de la façon suivante :

- Présentation des objectifs de la séance
- Rappels du contenu de la séance précédente
- Introduction
- Activité énergisante
- Activité principale
- Conclusion
- Réflexion personnelle



L'intégralité de ces séances sont proposées en coanimation avec un e préventeur-rice et un e professionnel·le de l'éducation nationale.





Porteurs







Localisation

Pour l'association le Zinc à Montpellier :

- EREA Jean Jacques Rousseau
- Collège Jeu de mail
- Cité scolaire Françoise Combes
- Collège Arthur Rimbaud

Pour le PEPA du Groupe SOS:

- Collège Marcel Pagnol à Montpellier
- Collège Philippe Lamour à La Grande Motte
- Collège Sinmone de Beauvoir à Frontignan



Période de réalisation

Depuis 2020



Public cible

Élèves de 5ème



Partenaires du projet





Soutenu par







Référencement

Santé Publique France Capitalisation Promotion Santé

La coanimation sur les 12 séances se fait en intégralité la première année de déploiement. La deuxième année, l'enseignant·e anime 6 séances seul·e et 6 autres sont coanimées. Les années suivantes, seules les 3 séances qui abordent les addictions sont coanimées entre l'enseignant·e et le.la préventeur.rice.

Outils et formation

- Formation de 3 jours pour les préventeurs (animateurs principaux des séances)
- Formation de 2 jours pour les professionnels de l'éducation nationale en vue de la coanimation des séances avec les préventeurs
- 12 séances d'une heure en groupe classe (plus une optionnelle)
- Chaque séance en classe est précédée d'un temps de préparation entre professionnels de l'éducation nationale et préventeurs
- 1 rencontre à destination des parents (optionnelle)



LES POINTS FORTS -

- Plusieurs séances avec une progression pédagogique adaptée au public
- Participation active des personnes pendant les séances
- Les 9 CPS générales représentant les 3 catégories sont ciblées
- Les objectifs de chacune des séances au regard des CPS travaillées sont explicités
- Les intervenants ont suivi une formation spécifique au programme
- Il peut y avoir jusqu'à 13 séances par an
- Il y a un guide d'intervention pour les animateurs des séances
- Un livret pour les participants est rempli à chaque séance. Il appartient à chaque élève, ce qui permet de faire le lien avec les parents.
- La fédération addiction met à disposition un flyer et un podcast pour présenter le programme

Résultats

- Un **effet protecteur** sur l'expérimentation et la consommation récente des trois comportements de consommation recueillis (tabac, cannabis et épisodes d'ivresse)
- Une modification réelle des médiateurs ciblés : attitudes, normes sociales et compétences psychosociales
- Un effet plus important si toutes les séances ont été délivrées (relation dose-effet)
- Un effet plus important pour les collégiens vivant dans un environnement socioéconomique défavorisé



CONTACTS



BORD Apolline
Cheffe de Service
apolline.bord@groupe-sos.org
06 07 38 59 28



GARAU Julia Attachée de Direction <u>lezinc@amtarcenciel.fr</u> 04 99 23 45 04











Explo'Santé

Explo'Santé, est un programme territorial pluriannuel de promotion de la santé en milieu scolaire.

Objectifs

Objectifs spécifiques

1. Développer les compétences psychosociales pour une cohorte d'élèves sur chacune des années scolaires du cycle 3 (élèves de 9 à 12 ans, intégrant le passage au collège et l'entrée dans l'adolescence).

D'un point de vue opérationnel, il s'agira de développer de manière progressive les CPS chez les élèves de CM1, CM2 et 6ème à partir de séances en co-intervention des personnels de la Ligue avec les enseignant.es des écoles afférentes des collèges.

A la fin de l'intervention, l'objectif visé est que les élèves développent leurs compétences psychosociales et plus particulièrement leur bien-être, leur motivation et leur littératie en santé.

2. Contribuer au développement d'environnements sociaux et physiques favorables à la santé.

D'un point de vue opérationnel il s'agit de plaider pour la promotion de la santé en milieu scolaire en renforçant les liens avec les communautés entourant les écoles, et en développant des partenariats avec les personnels de direction, personnels de santé scolaire et d'inspection de l'Éducation Nationale, parents d'élèves, agents et élu es des collectivités pour améliorer l'articulation et la continuité école/collège.

A la fin de l'intervention, l'objectif visé est l'implémentation des projets d'écoles et d'établissements afin de développer leur intégration dans la démarche des Écoles promotrices de santé (mise en œuvre d'actions concrètes sur l'amélioration du cadre bâti, de l'aménagement des espaces, de l'environnement social).

3. Renforcer la participation des élèves et des acteurs de l'ensemble de la communauté éducative.

D'un point de vue opérationnel, il s'agira d'impliquer les élèves, les parents et les acteurs de la communauté éducative dans le développement d'environnements favorables à la santé ; ainsi que de coanimer les interventions avec les enseignants.

A la fin de l'intervention, l'objectif visé est une meilleure implication des parents dans le milieu scolaire, et l'intégration des CPS dans les pratiques pédagogiques des enseignants.





Porteur





Localisation

Secteur du collège de Gignac : Collège et écoles de Aniane, Gignac, Le Pouget, Vendémian, Pouzols, St Bauzille de la Sylve.



Période de réalisation

Programme pluriannuel: années scolaires 2022-23. 2023-24. 2024-25



Public cible

Elèves de CM1. CM2 et 6ème



Partenaires du projet

Education nationale:

• Participation au comité de pilotage local : directeurs, chef d'établissement du collège, inspectrice, infirmière scolaire, conseillère pédagogique.

Santé Publique France :

• Participation au comité de pilotage national

Équipe de recherche Lyon 1 Laboratoire P2S :

Recherche interventionnelle

Ligue contre le cancer :

- Fédération nationale : Financement et coordination du programme
- Comités départementaux 07, 44, 35, 34, 42, 19 : Construction des séquences pédagogiques, expérimentation du programme sur le terrain, communication envers les parents, enfants, partenaires... et coconstruction du diagnostic.



Soutenu par





Référencement

SIRENA

Canoprof

Objectifs opérationnels

La recherche interventionnelle Explo'Santé comporte deux composantes : une composante intervention et une composante recherche.

1. Composante "intervention"

Mise en œuvre du programme Explo'Santé sur 6 territoires pilotes, au niveau national.

Le programme est constitué d'interventions de différentes natures :

- Mise en œuvre d'un diagnostic partagé ;
- Sensibilisation / formation des intervenants, personnels et partenaires ;
- Déploiement des activités : séquences pédagogiques à destination des élèves (avec le souci de relations avec le milieu
- Plaidoyer et mise en œuvre d'environnements sociaux et physiques favorables à la santé.

2. Composante "recherche"

Permet d'accompagner, évaluer et comprendre la mise en œuvre du programme.

Le cœur du projet

Chaque année, 10 séances (1h15 en CM1 et CM2 et 55 minutes en 6ème) sont menées sur les compétences psychosociales en cointervention avec un intervenant et un enseignant.

Un diagnostic partagé est également construit par des rencontres des partenaires, une participation aux instances (Conseil d'école, CESCEI...), un questionnaire aux parents, un diagnostic en marchant avec les élèves etc.



- Rituel sur les émotions (météo, bodyscan...)
- Activité 1 sur la CPS.
- Pause attentionnelle pour remobiliser l'attention,
- Activité 2 sur la CPS,
- Rituels de fin (*Ce que nous avons vu, *Rituel de gratitude/bilan vécu séance, *Présentation d'une mission à faire à la maison)

Outils et formation

Des formations et échanges de pratiques avec les enseignants, des égrenages de CPS (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole, partenaires...) sont également proposés.

LES POINTS FORTS

- Plusieurs séances avec une progression pédagogique adaptée au
- Participation active des personnes pendant les séances
- Les 9 CPS générales représentant les 3 catégories sont ciblées
- Les objectifs de chacune des séances au regard des CPS travaillées sont explicités
- L'élaboration des séances est basée sur les recommandations issues des données probantes ou prometteuses, les connaissances expérientielles des professionnels et du public bénéficiaire
- Le programme est pluriannuel (3 ans), à raison de 10 séances/an
- Des pratiques CPS ont lieu au cours de la journée (dans la classe, sur les temps péri et extrascolaire, etc.)
- Diversité de professionnels du milieu d'implantation lenseignants, personnels administratifs, personnels de santé scolaire...) sont associés à la mise en place des interventions

Résultats

La recherche est en cours mais après une deuxième année d'intervention, certains éléments ont été observés sur le terrain :

- les enseignants sont intéressés pour mener certaines séances ou séquences auprès de leurs nouveaux élèves :
- les enseignants ont beaucoup apprécié les temps de formations :
- les enseignants plébiscitent aussi le pas de côté que favorisent les séances Explo'santé, ce qui permet d'être plus attentif à la parole de l'élève ;
- les élèves sont, dans l'ensemble, impliqués dans les séances et apprécient d'être entendus et soutenus dans l'expression de leurs émotions, développement de leur confiance en eux, les apprentissages en lien avec la vie en groupe...





Valentine SARRUT Chargée de mission Explo'Santé -Prévention/Promotion de la santé

valentine.sarrut@ligue-cancer.net

07 64 36 60 18





ARPEJ Occitanie : Action Régionale de Prévention pour la Santé des Jeunes

ARPEJ est un programme dédié à la prévention en addictologie et en promotion de la santé. Il se décline dans les établissements et services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ainsi que dans les Dispositifs Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (DITEP).

Objectifs

- Développer une culture commune de la prévention et de la promotion de la santé chez les équipes des structures de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASF), de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), et des Dispositif Intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (DITEP)
- Prévenir les conduites à risques des jeunes accompagnés par ces structures, en développant leurs CPS et leurs capacités à auto-évaluer leurs pratiques liées à la santé
- Consolider les compétences parentales et la capacité des parents à accompagner et orienter leurs enfants en matière de santé



Auprès des professionnels :

- Présentation du projet aux équipes et à la Direction
- Mise en place d'une séance de recueil des besoins (1 heure) et d'une immersion (1 à 3 heures)
- Mise en place de 3 modules de sensibilisation aux CPS, de 3 heures
- Mise en place de 2 séances de co-construction (1h30) avec les « référentes ARPEJ » des structures, c'est-à-dire celles et ceux qui vont coanimer les ateliers auprès des jeunes

Auprès des jeunes :

- Mise en place d'une phase d'immersion / recueils des besoins des jeunes (3 heures)
- Mise en place de 8 ateliers de développement des CPS, d'1 heure chacun, coanimés et coconstruits avec les référent es ARPEJ de la structure:

Auprès des parents :

• Mise en place de 2 ateliers d'1h30 chacun coanimés et coconstruits avec les référent es ARPEJ.

Le cœur du projet

Les séances sont basées sur la pédagogie active et la démarche expérientielle. Elles se déroulent ainsi :

- 1. Brise-glace
- 2. Partie théorique (avec pédagogie active),
- 3. Partie pratique,
- 4. Retours/bilan.

Les CPS et les objectifs sont explicités à chaque étape. L'intervention se déroule sur une durée de 18 à 24 mois.





Groupesos



Localisation

Montpellier - Castelnau le lez - Bédarieux -Béziers - Montferrier - Clermont l'Hérault -Nébian - Sète - Pignan (et aussi plusieurs sites dans le département de l'Aude)



Public cible

- Jeunes en situation de vulnérabilité fortement exposés aux inégalités sociales de santé
- Professionnels et responsables légaux qui les accompagnent



Période de réalisation

En cours depuis 2021



🔀 Partenaires du projet

Sites de mise en œuvre :

- Établissements et services de l'Aide Sociale à l'Enfance (Conseil Départemental),
- Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Dispositifs Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques



Soutenu par





Référencement

SIRENA

Résultats

Du côté des professionnels :

- Augmentation de 29% des professionnels qui se sentent outillés pour parler santé avec les jeunes après les modules
- 70 % des professionnels qui sont très satisfaits des outils proposés
- Augmentation de 15% des professionnels qui estiment se sentir à l'aise pour animer des ateliers collectifs
- 80% des professionnels disent qu'ARPEJ a répondu à leurs attentes et besoins
- 80% des référents aimeraient modifier leurs pratiques suite au programme ARPEJ.
- 100% des référents ARPEJ satisfaits des outils transmis
- 50% des référents ont noté un changement dans leur propre comportement vis-à-vis des jeunes



- Plusieurs séances avec une progression pédagogique adaptée au public
- Participation active des personnes pendant les séances
- Les 9 CPS générales représentant les 3 catégories sont ciblées
- Les objectifs de chacune des séances au regard des CPS travaillées sont explicités
- Présentation du projet aux équipes et à la Direction complétée de modules de sensibilisation aux CPS
- Deux ateliers destinés spécifiquement aux parents

Du côté des jeunes :

- 100% des référents observent un changement dans le comportement des jeunes.
- Augmentation de 21% des jeunes qui perçoivent une dimension sociale et relationnelle à la santé après les ateliers par rapport à avant
- Augmentation de 13% des jeunes qui disent penser à leur santé après les ateliers par rapport à avant
- Augmentation de 19% des jeunes qui répondent par l'affirmative à la phrase « j'arrive à prendre des décisions en ayant réfléchi avant » suite aux ateliers
- Augmentation de 11% des jeunes qui répondent par l'affirmative à la phrase « je peux résoudre les problèmes que je rencontre » suite aux ateliers
- Augmentation de 10% des jeunes qui répondent par l'affirmative à la phrase « j'arrive facilement à trouver les mots pour décrire ce que je ressens »
- Augmentation de 21% qui citent les addictions après les ateliers pour évoquer la mauvaise santé
- Augmentation de 20% des jeunes qui pensent à la santé mentale quand on parle santé après les ateliers
- 54% disent avoir aimé participer aux ateliers.









3.3. Une diversité de méthodes

Au regard des facteurs d'efficacité des projets de développement des CPS issu du rapport complet sur les CPS de Santé Publique France (2022)[5], certains projets recueillis dans l'enquête ont un potentiel notable. D'autres comportent des éléments tout à fait pertinents mais aussi certaines limites.

On note en particulier :

ÉLÉMENTS PERTINENTS

Des ateliers de développement des CPS structurés, à fréquence régulière et étalés dans le temps.

Des outils et techniques d'animation inspirés de supports de référence.

Des groupes comprenant entre 8 et 15 participants.

Une méthodologie de projet et des techniques d'intervention favorables au développement des CPS.

Des pratiques informelles, notamment en accompagnement individuel, qui contribuent à développer les CPS.

Des ateliers construits à partir de méthodes participatives, de l'expression du vécu, et d'outils de développement des CPS issus de supports de référence

Des interventions pensées sur plusieurs années scolaires.

LIMITES

En dehors des ateliers, pas ou peu de pratiques informelles et de renforcement des compétences des adultes en position d'éducation/

Pas ou peu d'implication des familles.

Le projet est axé sur un thème précis sans que le développement des CPS soit identifié, ou considéré comme objectif secondaire.

Pas d'activités structurées formalisées.

Des projets qui ciblent une seule catégorie de CPS.

Deux à trois séances par groupe.

Deux à trois séances par an.

PISTE D'AMÉLIORATION

Formation aux CPS pour les autres professionnels de la structure.

Activités de renforcement des CPS des adultes ayant une position d'éducation.

Pratiques informelles de développement des CPS pendant les cours, les pauses, les réunions, etc.

Poursuite des ateliers d'une année sur l'autre.

Implication des familles / séances spécifiquement dédiées aux familles.

Mise en place d'ateliers formalisés dont l'objectif est le développement des CPS (compatible avec l'insertion en parallèle d'ateliers ciblés sur une thématique)

En plus des pratiques informelles, il y a des ateliers formalisés dont l'objectif est le développement des CPS.

Les 3 catégories de CPS sont à explorer en complémentarité : cognitives, sociales et émotionnelles.

Le nombre d'atelier est à augmenter pour atteindre les recommandations de Santé Publique France (Au moins 10 par an).

Voici quelques exemples de projets :



Les « ateliers CPS » du Programme de Réussite Educative (PRE) de Lodève

Objectifs

Développer chez les jeunes une communication efficace, de l'empathie, une meilleure gestion du stress et des émotions, la capacité de résolution de problèmes, ainsi que le renforcement de l'estime de soi.

Mise en œuvre opérationnelle

Il s'agit de proposer à un groupe de 8 élèves un cycle d'ateliers à fréquence hebdomadaire, à raison d'une sortie de cohésion en début de cycle puis de 8 ateliers d'1h30.

Le cœur du projet

Sortie de cohésion : à partir de mises en situation et jeux engageants, l'objectif est d'instaurer une confiance mutuelle entre les participants.

Séance 1 : introduction, présentation des objectifs, construction du carnet de bord. Focus compétence : Avoir une pensée critique et créative.

Séance 2 : Avoir conscience de soi

Séance 3 : Avoir de l'empathie pour les autres

Séance 4 & 5 : Savoir gérer ses émotions + Savoir se gérer son stress

Séance 6 : Savoir communiquer efficacement + Être habile dans les relations interpersonnelles

Séance 7 & 8 : Apprendre à résoudre des problèmes + Apprendre à prendre des décisions.

Les outils d'animation utilisés sont issus de supports tels que le cahier STRONG. le site de l'AFEPS, des IREPS, etc.



Porteur

Programme de Réussite Éducative de la Ville de Lodève





Localisation

Lodève



Public cible

Elèves de CM2, 6ème et 5ème inscrits au Programme de Réussite Educative



LES POINTS FORTS

- Plusieurs séances (au moins 10 h) réparties sur 2 mois environ
- La sortie cohésion de groupe en début de
- Séances basées sur des activités pratiques et expérientielles
- Outils d'animation issus de supports de référence



Les « ateliers bien-être » au collège de Marsillargues



Porteur

Collège Roger Contrepas



Localisation

Marsillargues



Public cible

Elèves de 5ème



- Plusieurs séances tout au long de l'année (au moins 10 h)
- Groupe d'élèves volontaires
- Séances basées sur des activités pratiques et expérientielles
- Outils d'animation issus supports de référence

Objectif

Améliorer la réussite scolaire d'un groupe d'élève

Mise en œuvre opérationnelle

Animation d'une séance par semaine tout au long de l'année scolaire, pour un même groupe de 9 élèves.

Le cœur du projet

Les élèves ont été volontaires au début de l'année pour participer à l'atelier bien-être. Il est animé par l'infirmière scolaire. Les séances démarrent par l'expression sur les émotions du jour. Ensuite est proposée une activité soit individuelle soit de groupe en fonction des compétences travaillées. La séance se termine par 10 minutes de relaxation. Les ressources méthodologiques et d'animation sont principalement issues du cartable des CPS et la mallette « BOAT » du CRIAVS.







PAPOTO – Projet de développement des compétences parentales

Objectifs

- Transmettre des informations scientifiquement validées sur le bon développement de l'enfant aux familles
- Favoriser la conscientisation des parents de leur rôle et de l'importance des interactions parents/enfant
- Augmenter les compétences parentales
- Modifier les pratiques et postures parentales

Mise en œuvre opérationnelle

Cycle de 7 ateliers d'1h30 à 2h, toutes les 1 à 2 semaines, pendant 14 semaines maximum.

Nombre de parents : 8 à 10 parents par cycle.

Le cœur du projet

Les ateliers se déroulent sur un mode participatif et interactif. Les parents présents doivent pouvoir faire part de leur propre expérience et expertise, de leurs difficultés, de leurs doutes, de leurs émotions.

En retour ils doivent aussi bénéficier des consensus scientifiques sur le sujet de la parentalité. Il ne s'agit pas seulement d'un espace de parole et d'échanges entre pairs mais aussi d'un lieu d'apprentissage.

Chaque session s'ouvre sur un rappel du cadre de la rencontre (respect des autres participants, écoute de l'autre, et confidentialité) puis sur un temps de bilan sur ce que les parents ont vécu depuis la session précédente. Un petit moment de relaxation peut être proposé.

La session s'articule ensuite autour d'une vidéo PAPOTO et donc d'une problématique précise.

Des exercices pratiques et ludiques, tels que des jeux de rôle, peuvent être proposés. Les exemples vécus par les parents sont privilégiés.

- Séances 1 et 2 : faire connaissance autour des besoins fondamentaux du jeune enfant, importance des expériences précoces
- Séance 3 : attachement et besoin de sécurité affective
- Séance 4 : le jeu et les écrans
- Séance 5 le langage et le bonheur d'apprendre
- Séance 6 : poser le cadre sans violence
- Séance 7 : bilan, synthèse et retours d'expériences

La mise en place des ateliers passe au préalable par une formation de 2 iours des intervenantes à la démarche PAPOTO : éducateurs ou éducatrices de jeunes enfants, orthophonistes, psychomotriciens. Une convention est ensuite signée entre Occitadys et les établissements engagés.



Porteur





Localisation

Région Occitanie



Public cible

Parents ayant au moins un enfant de moins de 3 ans et porteurs d'un facteur de vulnérabilité (précarité économique, statut migratoire, isolement social, faible niveau d'éducation...)



- Le nombre et la durée des séances
- Les méthodes d'animation participatives et basée sur le partage du vécu
- La contribution à la lutte contre les inégalités sociales de santé, en ciblant des facteurs de vulnérabilité
- La formation de professionnels du champ de la petite enfance.





P2P et SoftPeers - programmes de prévention par les pairs

Objectifs

Diminuer la prévalence du tabagisme (P2P) et des alcoolisations rapides (SoftPeers) des jeunes.

Mise en œuvre opérationnelle

- Accompagner et/ou mettre en œuvre 6 séances d'intervention auprès d'un groupe de maximum 10 jeunes volontaires identifiés dans le lycée (pairs-éducateurs) afin qu'ils construisent une intervention de prévention du tabagisme ou des alcoolisations rapides à destination des élèves du niveau secondaire de l'établissement (pairs-receveurs).
- Accompagner et/ou organiser la mise en œuvre d'interventions de pairs-à-pairs, ancrées théoriquement et conçues par les pairs-éducateurs dans les établissements.

Le cœur du projet

P2P s'appuie sur la théorie du comportement planifié (TCP; Azjen, 1991, 2011) proposant que l'intention de ne pas consommer de tabac et d'en limiter sa consommation repose sur 3 déterminants clés : les attitudes de l'individu, les normes subjectives et le contrôle comportemental perçu.

SoftPeers s'appuie sur le modèle trans-contextuel (Hagger et Chatzisarantis, 2007) qui agit par les pairs pour cibler la motivation personnelle des jeunes, les attitudes, les normes sociales et le contrôle perçu dans le but de prévenir les alcoolisations ponctuelles importantes.

Epidaure est en charge du pilotage et de la gouvernance des programmes ; et assure la formation des intervenants à la mise en œuvre et à l'animation des programmes. Un guide méthodologique d'intervention est mis à disposition.





Région Occitanie



Jeunes scolarisés en lycées professionnels et polyvalents

LES POINTS FORTS -

- Programme structuré avec un guide méthodologique d'intervention pour les intervenant-es
- Formation des intervenant·es
- Interventions basées sur des modèles théoriques changement comportement





3.4. Les projets de l'Éducation Nationale et du Conseil Départemental

酾

Conseil Départemental de l'Hérault

Le Conseil Départemental de l'Hérault développe et mène diverses actions autour des compétences psychosociales sur le territoire. Trois projets sont détaillés ci-dessous :

1. Une attention portée aux compétences psychosociales des enfants et des jeunes au travers des actions de la PMI



Les services de la Protection maternelle et infantile (PMI) déploient des **interventions** d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS). Médecins, sages-femmes, infirmier es et conseillères conjugales et familiales sont formés à ces animations. Elles et ils interviennent dans le respect des principes de neutralité du service public.

Les séances s'organisent majoritairement en collège et lycée mais peuvent aussi s'adresser à des ITEP, IME, MECS, lieux de vie, ainsi qu'auprès de publics en situation de précarité (CADA, CPH,...).

Ces séances d'EVARS ont pour objectif de :

- Permettre aux jeunes de développer leurs compétences psychosociales ainsi que leur esprit critique
- Apporter des informations justes sur le corps, le droit, la contraception, les infections sexuellement transmissibles
- Faire la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et entre les femmes et les hommes ; du respect des orientations sexuelles, des identités de genre, des personnes intersexuées.
- Faire la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Les outils d'intervention sont adaptés en fonction développement psychoaffectif des enfants.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, **42 établissements scolaires** de l'Hérault ont bénéficié d'interventions, soit environ 6000 élèves de la 4ème au Bac professionnel.

Aussi, en régie indirecte, le Conseil Départemental finance des interventions d'EVARS réalisées par la conseillère conjugale du centre de santé sexuelle de l'Hôpital de Béziers.

Des interventions sont aussi développées auprès d'élèves de CM2 dans le cadre du ProDAS,. De plus, un projet expérimental va être prochainement déployé au sein de deux écoles primaires, qui consiste à animer à la fois :

- Des séances d'EVARS auprès de tous les élèves (du CP au CM2)
- Des sensibilisations auprès des enseignants dans un objectif de pérennisation de la démarche (sur le développement psychoaffectif de l'enfant, la sexualité non génitalisée, et le travail sur les violences : typologie, cadre juridique, signalement, information préoccupante),
- Des rencontres avec les parents pour présenter le projet.

2. Des compétences développées dans le cadre des Actions Educatives Territoriales (AET) pour les collégiens héraultais

Le dispositif AET porté par la Direction de la Jeunesse permet de soutenir des projets portés par les équipes des collèges ou de proposer des interventions menées par des partenaires, selon des thématiques listées dans un appel à projet annuel. La thématique « bien-être », sous-thématique « CPS », permet la mise en œuvre de projets spécifiques à l'initiative des établissements.

3. Les projets dans l'Hérault

Le cadre d'intervention proposé sur le volet CPS est le suivant :

- Objectifs : Permettre aux collégiens de découvrir, de mobiliser et de renforcer leurs compétences psychosociales.
- Critères d'appréciation des projets :
 - Clarté des objectifs et des modalités du projet prenant en compte une lère étape de repérage des CPS ;
 - Implication et mobilisation de l'équipe éducative, interdisciplinarité du projet, cohérence avec les pratiques pédagogiques et le milieu (importance d'associer les capacités travaillées dans le projet à des pratiques informelles inclues dans les autres activités) :
 - ▶ Méthodes d'intervention participatives, expérientielles et valorisantes ;
 - ▶ Inscription du projet sur la durée (8h à 10h minimum d'intervention par groupe) ;
 - Choix et qualité du ou des intervenant.e.s (formation spécifique dans la maitrise des CPS privilégier les organismes agréés par l'Education Nationale).
- Financement:
 - ▶ Aide départementale au collège : subvention d'un montant maximum de 1700 €
 - Participation financière du collège : à hauteur de 20% minimum du coût total du projet
- Partenariat : Rectorat de Montpellier Mission de la promotion de la santé et de l'action sociale en faveur des élèves.

Au titre de l'année scolaire 2024/2025, ce sont **20 projets AET spécifiques sur les CPS** qui sont soutenus par le Département au bénéfice de 19 collèges, pour un montant total d'aides de 24 170 €.

Il convient de préciser que, par la pédagogie du détour, l'ensemble des 536 projets AET 2024/2025 relevant des thématiques Citoyenneté, Culture, Environnement, Sport, Prévention routière et Découverte des métiers, participent au développement des CPS chez les collégiens en leur permettant de mieux se situer et d'agir dans ce monde complexe : enjeux du vivre ensemble, de la transition écologique et climatique, des comportements et usages responsables, de la construction de perspectives d'avenir...

3. Pour les 16-25 ans et les professionnels qui les accompagnent, des actions sur les CPS

Les **Rencontres du Réseau Jeun'Hérault**, organisées par le Conseil départemental de l'Hérault à destination des professionnels institutionnels et associatifs de la jeunesse, proposent conférences et tables rondes. Elles permettent un moment d'échanges professionnels et de partage des pratiques afin d'entretenir une synergie autour de grands enjeux liés à la jeunesse. Le 7 décembre 2023, à Gignac, le réseau jeun Hérault a organisé une rencontre sur le bien être des jeunes et les compétences psychosociales. Les interventions du CODES 34 et du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) ont permis une présentation d'outils de développement des compétences psychosociales.

L'Espace jeunes Citoyens à Pierresvives propose des ateliers en lien avec le bien être des jeunes et les CPS, coanimées par le CRIJ/Info Jeunes Hérault et le CODES 34. Chaque année sont organisés 3 ateliers thématiques : addictions, alimentation, sexualité. Un quatrième atelier est en cours de réflexion sur la santé mentale et les CPS. Ces journées s'adressent aux jeunes de 17 à 25 ans, essentiellement issus des Ecoles de la 2ème chance de Montpellier - Clémenceau et Port Marianne - ou de Lunel.

Cette synthèse ne se veut pas exhaustive. D'autres actions sont menées sur les territoires, notamment par les services sociaux du Département ou par des partenaires : ateliers bien-être, groupes d'entraide mutuelle, etc.



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault (DSDEN)

La DSDEN de l'Hérault développe plusieurs projets autour du développement des CPS dans les établissements scolaires de l'Hérault.



1. Phare : un programme de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées

Dans le cadre de Phare, programme de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école, ont été mis en place :

- Un séminaire de lancement en novembre 2022, à destination des chefs d'établissement, des inspecteurs et des conseillers pédagogiques du 1er et du 2nd degré (200 personnes présentes environ) pour expliquer les enjeux liés au harcèlement, présenter le protocole Phare pour traiter les situations de harcèlement et proposer des actions de prévention.
- Des équipes ressources de circonscription soit 5 personnes par circonscription. En 2022-2023, cela représente 100 personnes formées pour venir en soutien des écoles dans le traitement des situations de harcèlement. Leur rôle est d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des entretiens avec les élèves selon la méthode de la préoccupation partagées (MPP). Cette méthode non blâmante a pour objectif de développer l'empathie en associant l'intimidateur et les témoins dans la recherche de solutions. Elles accompagnent aussi les équipes dans le lien avec les parents en cas d'éviction ou de changement d'école imposé.
- Dans le second degré, des équipes ressources se sont constituées en interne aux établissements, avec désignation d'un référent harcèlement par établissement. En complément, des élèves sont devenus "ambassadeurs", comme levier de prévention du harcèlement
- Les 10 heures d'enseignement obligatoire dans les classes de l'élémentaire en prévention du harcèlement, ont été appliquées sous diverses formes : débat philo, journée « Non au Harcèlement », Safer internet day, éducation aux médias, travail sur les émotions, etc...

Exemple d'un projet local mis en œuvre en lien avec le programme pHARE :

Formation de "Médiateurs-pairs"

Le cœur du projet

Les élèves médiateurs proposent aux élèves en conflit qui le demandent ou orientés par la vie scolaire, un temps de médiation pour rétablir le dialogue et trouver ensemble des solutions et dépasser le conflit avant qu'il ne s'amplifie. Lors de leur formation, ils apprennent à faire la part entre les petits conflits qu'ils peuvent traiter en médiation et les problèmes qui relèvent des adultes (harcèlement).

Ces élèves peuvent être assimilés aux Ambassadeurs du projet « PHARe » car, formés à l'écoute, ils apprennent à repérer des situations qui pourraient générer du mal-être. Ces élèves étant en 5ème, peuvent proposer de la médiation auprès des élèves du même niveau mais également à des plus jeunes (6ème).



Porteur

le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinguance de la communauté de communes Salagou Cœur d'Hérault.



Localisation

Collèges de Clermont l'Hérault et Paulhan



Publics cibles

- Élèves 5ème volontaires médiateurs pairs
- Élèves de 5ème

Mise en œuvre opérationnelle

Le projet se déroule en 4 phases :

- 1. Formation des assistants d'éducation (AED) et des Conseillers Principaux d'Education (CPE) aux bases de la médiation et à leur rôle de soutien aux élèves médiateurs
- 2. Animation de 2 séances de développement des CPS ; de 2h en demi-classe, pour les élèves de 5ème.
- 3. Formation des médiateurs-pairs volontaires en 2 sessions de 3 h.
- 4. Les élèves médiateurs sont en activité de janvier à juin. En 2023-2024, 19 élèves ont été formés au collège de Clermont l'Hérault et 23 au collège de Paulhan.



3. Les projets dans l'Hérault

2. Formations au développement des compétences psychosociales :

Les 60 conseillers pédagogiques de l'Hérault ont été formés aux CPS et disposent d'un kit de déploiement auprès des enseignants (voir le paragraphe sur la formation en p. 27).

3. Expérimentation des cours d'empathie à l'école

La Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) a développé des **kits pédagogiques pour animer des ateliers autour de l'empathie** afin de sensibiliser les élèves à la parole de l'autre et de prévenir le harcèlement scolaire. Dans l'Hérault, 64 écoles se sont portées volontaires pour l'expérimentation des cours d'empathie avec l'utilisation, entre autres, des kits Eduscol. Les séances se sont déroulées de janvier à juin 2024 sur 1 heure minimum par semaine.

Les premiers résultats montrent une évolution favorable du climat scolaire, avec une diminution des situations de harcèlement, de violences physiques et verbales, ainsi qu'une amélioration des conditions d'apprentissage et du bien-être. De plus, au delà du développement de l'empathie chez les élèves, cette expérimentation a permis de travailler un certains nombres de CPS.

4. Perspectives 2024-2025:

- Organisation d'un séminaire à destination des personnels encadrants des collèges et lycées, ainsi que les inspecteurs de l'Éducation nationale. L'objectif est de mettre en avant l'importance des CPS dans la réussite scolaire et le bien-être à l'école :
- Élargissement aux enseignants (et non plus seulement aux équipes ressources) des 6h00 de formation à la prévention et au traitement des situations de harcèlement ;
- Poursuite de la formation au développement des CPS de 6h00 initiée en 2023-2024 (voir paragraphe sur la formation en p.27).



4. La formation

Dans l'Hérault, plusieurs modalités de formation au développement des CPS des enfants et des jeunes existent. Le recensement proposé dans ce document n'a pas soumis à comparaison les objectifs et formats de formation, ni à une analyse qualitative des contenus.

1. Offre « publique »

- Formations générales sur les CPS, ayant pour objectifs principaux de connaître les CPS, identifier les contextes favorables pour leur développement et de s'approprier des méthodes et techniques de développement. Elles sont accessibles via :
 - Le **Comité d'éducation pour la santé de l'Hérault** (CODES 34) qui propose des formations sur inscription individuelle ou en intra pour les structures souhaitant former ses équipes ; en présentiel pendant 3 jours minimum ;
 - Le **Dispositif régional d'appui en prévention et promotion de la santé (DRAPPS Occitanie)** qui propose des formations dont les frais pédagogiques sont pris en charge par l'ARS Occitanie, tous les 2 à 3 ans sur le département, en présentiel pendant 3 jours. Le CODES 34 anime ces formations dans l'Hérault au titre du DRAPPS.
 - L'association **Scholavie**, reconnue par Santé Publique France, qui a développé une plateforme de formation gratuite en ligne à destination des professionnels de la jeunesse, divisée en plusieurs modules de 20 min à 4h ; pour un total de 11h à 12h de formation.
- Formations à des programmes probants ou méthodes prometteuses :
 - ▶ **ProDAS** Programme de développement affectif et social : dans l'Hérault, les organismes de formation sont le Planning Familial et le CODES 34.
 - ▶ BOAT La boîte à outils de prévention des violences à caractères sexuels et sexistes : la formation à l'utilisation de l'outil est portée par le CRIAVS, le Centre Ressource pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles du CHU de Montpellier.
 - **UNPLUGGED**: Les formations sont assurées par le pool national de développeurs et formateurs du programme UNPLUGGED. Fédération Addiction assure le déploiement sur le territoire national. Elle centralise et met en lien tous les acteurs de chaque territoire : ARS, Éducation Nationale et structure de prévention afin d'assurer la fidélité du programme lors de sa mise en place.

A noter, la plupart des programmes identifiés comme probants ou prometteurs par Santé Publique France disposent d'une formation. Par exemple il existe dans l'Hérault des personnes formées au **Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité** (PSFP) et à **Good Behavior Game** (GBG). Santé Publique France propose un répertoire des programmes probants sur son site [6].







[6] Registre des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé. Santé Publique France. Juin 2024. Disponible à l'URL : https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/services/interventions-efficaces-ou-prometteuses-en-prevention-de-la-sante/registre-des-interventions-efficaces-ou-prometteuses-en-prevention-de-la-sante

2. Offre « institutionnelle »

- Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault (DSDEN 34) :
 - Création d'un kit de formation CPS (Conférence, Diaporama, ressources) puis formation de formateurs en CPS : 60 conseillers pédagogiques du département ont été formés
 - Formation des enseignants via un parcours de formation de 6h00, en 3 modules, dont la moitié en présentiel, et mise à disposition d'un Padlet avec des ressources : 1420 enseignants du 1er degré formés sur l'année scolaire 2023-2024.
 - Formation à destination du Second degré : parcours de formation en 3 niveaux, proposé à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissement (réseau pédagogique territorial), qui s'adresse aux personnels enseignants et non enseignants. Les objectifs sont d'identifier les CPS dans les quotidiens professionnels, d'exploiter les CPS pour les apprentissages et par les apprentissages, et la mise en place d'actions formelles.
- Ecole Académique de Formation Continue de l'Education Nationale (EAFC) :
 - Formation de formateurs CPS puis intégration de modules de formation dans le catalogue EAFC
 - Journée de formation auprès des infirmiers et assistants de service social dans le cadre de leur stage d'adaptation à l'emploi : environ 20 personnes formées chaque année dont un quart exerçant dans l'Hérault
- Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'Hérault (PJJ) : Depuis plusieurs années, dans le cadre d'une convention avec Promotion Santé Occitanie, la Direction Territoriale de l'Hérault propose des formations pour les éducateurs et les cadres.





Protection Judiciaire de la Jeunesse et CPS

La Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a édité plusieurs documents soutenant le développement des CPS auprès des jeunes suivis par la PJJ. En 2022 est paru un Référentiel de l'évaluation des jeunes dans le champ pénal qui propose notamment un guide d'aide à l'analyse de l'acquisition des CPS, sous forme de grille d'entretien. En 2023 a été publiée la feuille de route intersectorielle 2023-2027 pour le développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes sous protection (ASE/PJJ). Elle reprend les grands axes de l'instruction interministérielle du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle ; et se complète par un guide pratique sur « La place du développement des compétences psychosociales dans l'action éducative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse » édité en 2024. Ce document s'adresse à l'ensemble des professionnels de la PJJ. Il a pour vocation de présenter de manière synthétique les CPS, donner des repères clés et des ressources afin de favoriser le développement des CPS des jeunes suivis par la PJJ. Il peut également nourrir les échanges et l'élaboration de nouvelles pistes de travail avec les partenaires et faciliter ainsi une culture et une approche commune.

3. Appui méthodologique

Le CODES 34 est **en appui des porteurs de projets** d'un point de vue méthodologique, c'est-à-dire accompagne la réalisation de diagnostics préalables au lancement d'un projet, la définition d'objectifs « SMART », l'anticipation de l'évaluation du projet à travers l'élaboration d'indicateurs précis et d'outils formalisés, la construction de séquences pédagogiques adaptées aux publics et l'identification d'outils répondant aux objectifs, la valorisation des projets, etc. Cette mission est financée par l'Agence Régionale de Santé par le biais d'une convention avec Promotion Santé Occitanie.

5. Synthèse et principaux enseignements

Cette première enquête sur les projets de développement des compétences psychosociales dans l'Hérault a montré une variété de réponses pour développer cette approche auprès des enfants et des jeunes. L'enquête a aussi montré la quasi impossibilité de recenser tous les projets ou actions ayant trait aux CPS, et ce rapport ne se veut pas un état des lieux exhaustif, mais le témoin d'une dynamique territoriale déjà en place. Au-delà de la mobilisation des acteurs pour agir auprès des enfants et des jeunes dans le développement des CPS, l'analyse atteste d'une approche variable de la notion des CPS et d'une diversité de modalités d'interventions.

Plusieurs éléments forts relatifs aux projets existants dans l'Hérault ont été mis en avant :

- L'existence de 2 programmes probants et 2 projets « prometteurs »
- Une variété du type de professionnels mobilisés
- Des effets bénéfiques des projets constatés autant sur les publics, les adultes en position d'éducation et au sein des structures porteuses des projets
- De nombreux projets en milieu scolaire mais l'existence de projets en extra-scolaire également
- Une offre de formation existante
- Des sources de financement variées
- Les politiques et plans d'action du Conseil Départemental, de l'Education Nationale, de l'Agence Régionale de Santé et la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour soutenir les démarches de développement des CPS.

Plusieurs limites ou freins à l'implémentation de projets de développement des CPS dans l'Hérault ont été identifiés :

- La définition des CPS n'est pas toujours connue, même par les structures qui animent des projets contribuant au développement des CPS
- Une majorité de projets est destinée aux enfants de 11-13 ans en milieu scolaire et vers les jeunes adultes (18-25 ans)
- Plusieurs projets ne sont plus mis en place faute de financement, et la poursuite de plusieurs projets est incertaine sans perspective de financement
- Grande hétérogénéité dans les formes et montants des financements alloués aux projets
- Pas d'appel à projet dédié au CPS, et pas de Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens existante
- Peu de projets ont pour objectif d'améliorer l'environnement physique des enfants et des jeunes
- Peu de suivi post-formation à long terme, c'est-à-dire peu d'accompagnement des personnes formées lors de la mise en œuvre d'un projet
- Certains projets sont appliqués en l'état dans les classes, sans travail en amont de préparation et de collaboration entre les intervenantes extérieures et les enseignantes
- Les programmes probants concernent un nombre limité d'élèves
- La complexité de mise en œuvre des programmes probants en milieu scolaire
- Des limites dans la méthodologie de nombreux projets, notamment au regard des facteurs communs aux interventions efficaces de Santé Publique France :
 - Nombre d'ateliers insuffisant (seulement 2 ou 3 séances auprès d'un même groupe)
 - Les intervenants ne sont pas toujours formés aux CPS
 - Peu de projets ciblent directement les parents et ils sont peu associés aux projets qui ciblent leurs enfants
 - Peu de projets bénéficient d'une évaluation rigoureuse
 - Peu de pratiques informelles soutenant le développement des CPS en dehors des ateliers
 - Certains projets ne proposent pas d'ateliers formalisés
 - Certains projets ne travaillent pas l'ensemble des CPS.

La coordination de cet ensemble d'actions doit également être interrogée pour construire un plan d'action territorial. En ce sens, ce rapport montre la nécessité de travailler une instance de coordination territoriale qui permettra une vision commune, une montée en compétences de tous les acteurs investis et un plan d'action adapté au territoire.



6. Perspectives

La directive interministérielle du 19 août 2022 souhaite lancer une **dynamique territoriale** autour des projets de développement des compétences psychosociales (CPS) sous la forme d'un **Comité Territorial (CoTer)**.

Le rôle du CoTer est de définir puis suivre la mise en œuvre d'un **plan d'action départemental** de déploiement de la stratégie nationale de développement des CPS. Le plan d'action sera défini de manière consensuelle entre les secteurs avec une vision à court, moyen voire long terme, qui devra être révisée régulièrement.

Les trois institutions porteuses du CoTer sont la délégation de l'Hérault de l'Agence Régionale de Santé, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Hérault et le Conseil Départemental de l'Hérault. Réunies une première fois en juin 2024, elles préparent le lancement de cette nouvelle instance de concertation stratégique en identifiant les ressources et les modalités de fonctionnement.

Parallèlement, la **stratégie régionale** de mise en œuvre de l'instruction ministérielle et donc d'appui à la création et l'animation des CoTer est en cours d'élaboration par la Direction de la Santé Publique de l'ARS Occitanie.

Enfin, au **niveau national**, la mise à jour du référentiel produit par Santé Publique France devrait paraître en 2025.



LISTE DES SIGLES

AED: assistants d'éducation

AET: Actions Educatives Territoriales

ARPEJ: Accompagner vers la Réussite les Parents Et les

Jeunes

ARS: Agence Régionale de Santé

ASE: Aide Sociale à l'Enfance

CADA: Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile

CAF: Caisse d'Allocations Familiales

CISPD: Conseil Intercommunal de Sécurité et de

Prévention de la Délinquance

CODES 34 : Comité d'Education pour la Santé de l'Hérault

CoTer: Comité Territorial

CPAM: Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPE: Conseillers Principaux d'Education

CPH: Centre Provisoire d'Hébergement

CPOM: Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens

CPS: Compétences Psychosociales

CRIJ: Centre Régional Information Jeunesse

CSAPA: Centres de Soin, d'Accompagnement et de

Prévention en Addictologie

DDETS: Direction Départementale de l'emploi, du travail,

et des solidarité

DDFE: Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité

entre les Femmes et les Hommes

DITEP: Dispositifs Instituts Thérapeutiques Educatifs et

Pédagogiques

DRAC: Direction régionale des affaires culturelles

DRAPPS: Dispositif régional d'appui en prévention et

promotion de la santé

DSDEN: Direction des Services Départementaux de

l'Education Nationale de l'Hérault

ETP: Equivalent Temps Plein

EVARS: Education à la vie affective, relationnelle et

sexuelle

GBG: Good Behavior Game

IME: Institut Médico-éducatif

MECS: Maisons d'Enfants à Caractère Social

Mildeca: Mission interministérielle de lutte contre les

drogues et les conduites addictives

MPP: méthode de la préoccupation partagée

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

PEPA: Point Ecoute Parents-Adolescents

PFSP: Programme de Soutien aux Familles et à la

Parentalité

PJJ: Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMI: Protection Maternelle et Infantile

ProDAS : Programme de Développement Affectif et Social

PRE: Programme de Réussite Educative



BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Ressources institutionnelles

Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques. Saint-Maurice : Santé publique France, 2022. 135 p.

Disponible à partir de l'URL :

https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/depression-et-anxiete/documents/rapport-synthese/les-competences-psychosociales-etat-des-connaissances-scientifiques-et-theoriques

Les compétences psychosociales : l'essentiel à savoir:

Santé publique France, 2023

Disponible à partir de l'URL :

https://www.santepubliquefrance.fr/competences-psychosociales-cps

Feuille de route intersectorielle 2023-2027 pour le développement des CPS chez les enfants et les jeunes sous protection (ASE / PJJ), Direction générale de la cohésion sociale, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, Novembre 2023

Disponible à partir de l'URL :

https://www.justice.gouv.fr/documentation/ressources/developpement-competences-psychosociales-laction-educative-pij

Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes. Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021. Saint-Maurice : Santé publique France, 2022. 37 p.

Disponible à partir de l'URL :

https://www.santepubliquefrance.fr/docs/lescompetences-psychosociales-un-referentiel-pour-undeploiement-aupres-des-enfants-et-des-jeunes.synthese-de-l-etat-des-connaissances-scientif

Registre des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé. Santé Publique France. Juin 2024.

Disponible à l'URL: https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/services/interventions-efficaces-ou-prometteuses-en-prevention-et-promotion-de-la-sante/registre-des-interventions-efficaces-ou-prometteuses-en-prevention-et-promotion-de-la-sante

Développer les compétences psychosociales chez les élèves, dossier en ligne, éduscol

Disponible à partir de l'URL :

https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psychosociales-chez-les-eleves? menu_id=4666

Sitographie

SIRENA - Site ressource national sur les compétences psychosociales

https://www.sirena-cps.fr/

Savoirs d'intervention

https://www.savoirsdintervention.org/competences-psychosociales/

Capitalisation des expériences en promotion de la santé

https://www.capitalisationsante.fr

Site Promo santé île de France / Dossier CPS

https://www.promosante-idf.fr/les-competences-psychosociales-des-enfants-et-jeunes-ados-3-15-ans



ANNEXES

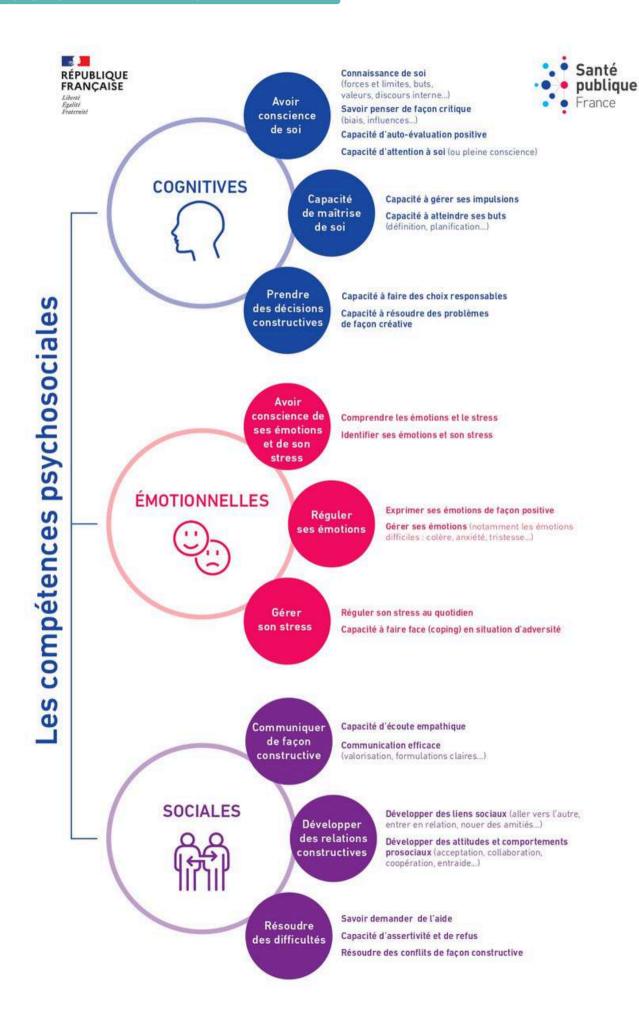
Annexe A - Questions de l'enquête

- Quel est le titre du projet de développement des CPS que vous allez détailler ici?
- Quel est votre rôle dans le projet ?
- A quel stade de mise en œuvre en est le projet ?
- Merci de préciser les périodes de mise en œuvre du projet (années et/ou périodes de l'année)
- Sur quels quartiers, communes ou secteurs géographiques se déroule le projet ?
- Quel est ou quels sont les publics ciblés par le projet ?
- Quels sont les financements qui ont permis la mise en œuvre du projet ? (Source de financement + montants alloués)
- Quel sont les objectifs spécifiques du projet ?
- Quel sont les objectifs opérationnels du projet ?
- Veuillez décrire ici le coeur du projet : déroulement des activités, grandes étapes
- Quelles sont les principales CPS développées dans le projet ?
- Qui sont les principaux partenaires du projet et leur rôle?
- Quels sont les résultats / impacts du projet auprès des publics ?
- Quels effets le projet a-t-il provoqué en interne à la structure ? (Compétences, structuration d'équipe,
 partenariats, formations, créations de supports, etc.)
- Merci d'indiquer ici sur quels sites ou supports le projet est présenté / référencé : (Sirena, Oscar, etc.)
- Quelles sont les perspectives de développement du projet ?



Annexe B - Les compétences psychosociales

Infographie Santé Publique France, 2023



Annexe C : Facteurs communs aux interventions efficaces de développement des CPS

Santé Publique France, 2022

Facteurs communs	Modalités opérationnelles
FACTEUR PRINCIPAL 1 (Intervention) L'intervention CPS est structurée et focalisée (Pratique CPS SAFE)	P1.1 Les CPS sont développées grâce à un ensemble d'activités organisées et coordonnées (Pratique CPS Séquencée) P1.2 Les apprentissages des CPS s'appuient sur la participation active des personnes (Pratique CPS Active) P1.3 L'intervention est focalisée sur les principales CPS mentionnées dans la littérature scientifique (Pratique CPS Focalisée) P1.4 Les CPS travaillées sont clairement explicitées et présentées aux participants (Pratique CPS Explicité)
FACTEUR PRINCIPAL 2 (Implantation) L'implantation de l'intervention CPS est de qualité	P2.1 Les intervenants CPS reçoivent une formation de qualité leur permettant de maîtriser l'intervention CPS et les CPS enseignées P2.2 Les intervenants CPS bénéficient d'un accompagnement (supervision collective, entretiens individuels) durant toute la durée de l'intervention CPS P2.3 La formation et l'accompagnement sont assurés par des professionnels qualifiés maîtrisant l'intervention CPS et les CPS enseignées P2.4 Les intervenants CPS ainsi que les formateurs et accompagnateurs ont une bonne maîtrise des CPS P2.5 Une « équipe CPS » constituée de représentants de toutes les parties prenantes (intervenants CPS, formateurs, accompagnateurs, professionnels, parents, enfants, décideurs) formée aux CPS, a une fonction de « leader» et de plandover
FACTEUR COMPLÉMENTAIRE 1 (Intervention) Le contenu des ateliers CPS est fondé sur les connaissances scientifiques	 C1.1 Les principales CPS cognitives, émotionnelles et sociales, (mentionnées dans la littérature scientifique actuelle) sont travaillées (voir ch1 et 2) C1.2 Les connaissances théoriques transmises lors des ateliers sont fondées scientifiquement C1.3 Les activités CPS proposées sont issues des programmes CPS probants et/ou des pratiques expérientielles CPS prometteuses
FACTEUR COMPLÉMENTAIRE 2 (Intervention) Les ateliers CPS sont intensifs et s'inscrivent dans la durée	C2.1 Les ateliers CPS sont d'environ 1 heure pour les enfants (et 2 heures pour les parents) C2.2 Le cycle d'ateliers est de plusieurs heures par an (tendre vers au moins 10 h par an) C2.3 Des sessions de renforcement (« booster ») sont réalisées après la fin du cycle d'ateliers C2.4 L'intervention CPS est pluriannuelle C2.5 L'intervention CPS commence dès la petite enfance (avant 6 ans)
FACTEUR COMPLÉMENTAIRE 3 (Intervention) L'intervention CPS s'appuie sur plusieurs supports	C3.1 Un guide d'animation pour les intervenants permet de réaliser les ateliers CPS C3.2 Un livret pour les bénéficiaires (enfants, parents) permet de renforcer leurs CPS C3.3 Un manuel d'implantation permet de mettre en œuvre l'intervention CPS
FACTEUR COMPLÉMENTAIRE 4 (Intervention) Les ateliers CPS utilisent une pédagogie positive et expérientielle	C4.1 Un temps important est consacré aux activités pratiques et expérientielles (jeux de rôle, partage d'expérience, observation) au cours de chaque atelier CPS C4.2 L'animation des ateliers CPS s'appuie sur la « communication positive », l' « empowerment » et la valorisation des comportements et ressources personnelles. C4.3 Les intervenants CPS mettent en œuvre les CPS et ont une fonction de modèle.
FACTEUR COMPLÉMENTAIRE 5 (Environnement) Des pratiques CPS informelles sont mises en œuvre au quotidien	C5.1 Des pratiques CPS ont lieu au cours de la joumée (dans la classe, sur les temps péri et extrascolaire, à la maison) C5.2 Les CPS des enfants sont travaillées dans le cadre des disciplines scolaires C5.3 Les CPS des adultes en position d'éducation (enseignants, professionnels, parents) sont renforcées (par des formations, des accompagnements, des échanges de pratique, autres interventions expérientielles)
FACTEUR COMPLÉMENTAIRE 6 (Environnement) Un environnement éducatif soutenant	C6.1 L'ensemble des professionnels du milieu d'implantation (enseignants, personnels administratifs, personnels de santé scolaire, personnels périscolaires) sont associés à l'intervention CPS. C6.2 Les parents sont associés à l'intervention CPS destinées aux enfants C6.3 Le climat scolaire (éducatif) est positif (pédagogie positive, attitudes encourageantes, soutenantes et chaleureuses, sécurité physique et psychologique, coopération, auto-évaluations)

Annexe D : Liste des répondants à l'enquête

Nom de la structure	Nom et fonction du ou de la répondant·e
Addictions France	Audrey Moreno, chargée de prévention
Association Rebonds!	Aurélien Delsol, responsable d'antenne
Avenir Santé	Yasmine Gueslai, coordinatrice
CODES 34	Delphine Lavabre-Mias, chargée de mission santé ; Anne-Laure Stocker, coordinatrice formation
Collège de Marsillargues	Elodie Objois-Lamboley, Infirmière scolaire
Collège d'Olargues	Cendrine Gautrand, Infirmière scolaire
Collège de St André de Sangonis	Brigitte Cunin, Infirmière scolaire
Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises	Eric Gillot, Responsable jeunesse
Communauté de communes du Clermontais	Pascale Anterrieu, Coordinatrice du CISPD
Crèche d'Aspiran	Georgette Galtier, Directrice
Epidaure	llona Lagarde, chargée de projets
Episode	Didier Babou, Chargé de mission prévention jeunes
Habitat Jeune	Morgane Delort-Raja, infirmière
Ligue Contre le Cancer	Valentine Sarrut, chargée de prévention
Maison des Adolescents de l'Hérault	Julie Alborghetti, directrice Fanny Cubells, chargée de prévention
Mouvement du Nid	Alexandra Jouhanneaud, Chargée de mission pôle accompagnement
Occitadys	Valérie Katkoff, cheffe de projet
Programme, de Réussite Educative de Lodève	Anne-Marieke Stams, coordonatrice
Point Ecoute Parents Adolescents (PEPA)	Apolline Bord, cheffe de service





















